



Commune de Genolier

Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 29 octobre 2012

1. ACCEPTATION du préavis 18/2012

concernant une demande de crédit de CHF 49'000.-- pour le remplacement d'une des deux conduites principales d'eau sous pression (ESP) qui alimentent le bas du village au lieu-dit «La Refaz».

2. ACCEPTATION du préavis 19/2012

concernant une demande de crédit de CHF 230'000.-- pour le remplacement d'un tronçon d'une des deux conduites principales d'eau sous pression (ESP) qui alimentent le village, à la Route de la Gare.

3. ACCEPTATION du préavis no 20/2012

concernant une demande de crédit de CHF 55'000.-- pour le remplacement de 4 cibles Polytronic au stand de tir de Genolier.

4. ACCEPTATION du préavis no 21/2012

concernant l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2013.

Genolier, le 29 octobre 2012

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Denis Matthey



Le Secrétaire

Pierre-Alain Zufferey